



- Légende**
- PRESCRIPTION SURF**
- Immeuble à protéger L151-19 du Code de l'urbanisme (CU)
 - Emplacement réservé L151-41 du CU
 - Verger à protéger L151-23 du CU
 - Secteur de risque lié aux présomptions de vides et indices de vides L101-2 du CU
 - Secteur de risque lié à l'expansion des ruissellements L101-2 du CU
 - Secteur de risque lié à une zone potentiellement inondable L101-2 du CU
 - Zone de vigilance liée au inondations L101-2 du CU
- PRESCRIPTION PCT**
- Batiment pouvant changer de destination L151-11 du CU
 - Bettoire à protéger au titre du L101-2 du CU
 - Mare à protéger au titre du L101-2 et L151-23 du CU
- PRESCRIPTION LIN**
- Alignements à créer au titre du L151-23 du CU
 - Alignements boisés existants à protéger au titre du L151-23 du CU
 - Talus à protéger au titre du L151-23 du CU
- ZONAGE**
- UH Zone Urbaine de Hameaux
 - Nm Secteur de zone Naturel de clos Masure
 - Nml Secteur de zone Naturel de clos de loisir
 - Nma Secteur de zone Naturel de clos artisanal
 - A Zone Agricole
 - Am Secteur de zone Agricole de clos Masure

NUMERO	BENEFICIAIRE	VOCATION	Superficie (m²)	LARGEUR (m)
ER1	Commune	Liaison piétonne	2482	4
ER2	Commune	Liaison piétonne arborée	1170	4
ER3	Commune	Liaison piétonne arborée	2563	4
ER4	Commune	Création lien doux	3136	4

DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE SAINT PIERRE LAVIS

Pièce 7.2 : PLAN DE DELIMITATION EN ZONES

Partie centrale

Echelle : 1/2000e

ELABORATION du PLU
présenté le : 25/03/2013
révisé le : 22/12/2016
approuvé le : 26/06/2018